
POINT 12.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR :

Rapport sur le scénario 1.5 degré

Objet du document

1. Informer les Membres des principales conclusions et implications du rapport spécial du GIEC sur un réchauffement mondial de 1.5 °C.
2. Faire le point sur les préparatifs de la 24^e Conférence des Parties (COP24) à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).
3. Expliquer la manière dont les conclusions du rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur un réchauffement climatique de 1.5 °C ont été envisagées dans la région.
4. Rechercher l'appui et l'engagement des Membres et des partenaires de développement pour promouvoir et utiliser les conclusions du rapport spécial du GIEC sur un réchauffement climatique de 1.5 °C.

Contexte

5. En septembre 2018, le GIEC a rédigé, à l'invitation de la COP23, un rapport spécial qui évaluait l'état des connaissances scientifiques sur les impacts du changement climatique, qui sont déjà connus et pourraient être connus dans un avenir où le réchauffement s'élève à 1.5 °C au moins, et présentait les voies mondiales pour les émissions de gaz à effet de serre.

Les impacts du changement climatique sont plus graves que 1.5 °C

6. Le RS du GIEC sur le réchauffement de 1.5 °C résume les dernières recherches sur les impacts des niveaux actuels de changement climatique anthropique et sur les impacts escomptés d'un réchauffement à venir sur les écosystèmes terrestres et océaniques et sur les sociétés humaines. Le rapport insiste sur le fait que les activités humaines auraient causé environ 1,0 °C de réchauffement mondial au-delà des niveaux préindustriels et que le réchauffement climatique est susceptible d'atteindre 1.5 °C entre 2030 et 2052 si cela continue à augmenter au rythme actuel. Les auteurs soulignent des différences significatives entre un monde à 1.5 °C et à 2 °C :
 - « (...) le réchauffement actuel mondial de 1.5 °C et entre 1.5 °C et 2 °C. Ces différences incluent des augmentations des températures moyennes dans la plupart des régions terrestres et océaniques (très fiable), des chaleurs extrêmes dans la plupart des régions inhabitées (très fiable), de fortes précipitations dans plusieurs régions (moyennement fiable) et la probabilité de sécheresse et de manques de précipitations dans certaines régions (moyennement fiable). »

- *« D'ici 2100, la moyenne mondiale de la montée du niveau des océans devrait être environ 0.1 mètre plus bas dans un scénario de réchauffement de 1.5 °C par rapport à un réchauffement de 2 °C (moyennement fiable). L'augmentation du niveau des océans se poursuivra bien au-delà de 2100 (très fiable), et l'ampleur et la rapidité de cette augmentation dépendent des scénarios des futures émissions. Si la montée des océans s'opère plus lentement, cela élargit les possibilités d'adaptation des systèmes humains et écologiques des petites îles, des zones côtières de faible altitude et les différences (moyennement fiable).*
 - *« Les risques climatiques pour la santé, le mode de vie, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, la sécurité humaine et la croissance économique devraient augmenter avec un réchauffement de 1.5 °C et encore davantage avec un réchauffement de 2 °C. »*
 - *« Les régions présentant un risque accru et disproportionné incluent les écosystèmes de l'Arctique, les régions arides, les petits États insulaires en développement, et les pays les moins développés (très fiable). »*
7. Comme le soulignent les dirigeants du Pacifique depuis quelques années, si les températures moyennes mondiales passent la barre de 1.5 °C, cela aura de graves implications pour la région et constituera une menace existentielle pour certaines nations insulaires. Ce rapport fournit d'autres éléments probants pour renforcer l'importance cruciale des stratégies d'atténuation qui correspondent à un scénario de 1.5 °C, et la nécessité de disposer des fonds adéquats pour s'adapter au changement climatique.
8. Notre compréhension des impacts à venir du changement climatique pour la région sera encore améliorée grâce au rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère dans un climat en évolutions, qui devrait paraître en septembre de cette année et présentera les dernières informations sur le changement climatique et les océans.

1,5 °C est possible, mais il est urgent de relever le défi

9. L'une des conclusions les plus importantes de ce rapport est qu'il est techniquement et économiquement possible de limiter le réchauffement de 1.5 °C, mais uniquement si nous prenons des actions bien plus ambitieuses que ce qu'impliquent les contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris, dans leur ensemble.
10. Il est vital de prendre des mesures urgemment, car tout retard dans les réductions à court terme des émissions entraînera un risque accru de dépassement de la température (ce qui génèrera des impacts plus graves et causera des dégâts plus importants), une plus grande dépendance vis-à-vis des options d'atténuation et des coûts d'atténuation globaux plus élevés. Le résumé du SR1.5 du GIEC destiné aux décideurs politiques se concentre sur des scénarios d'atténuation compatibles avec 1.5 °C de réchauffement qui limitent le réchauffement mondial à 1.5 °C sans ou avec un dépassement limité (0.1 °C). Ces scénarios conduisent généralement à un pic de réchauffement de 1.5 °C ou un petit peu plus (moins de 1.6 °C) vers 2060, mais qui retomberait à environ 1.3 °C de réchauffement en 2100.
11. Le RS indique que pour réaliser ce scénario, il faut que le pic d'émissions totales de gaz à effet de serre survienne en 2020 avant de diminuer rapidement pour atteindre un niveau zéro à l'échelle mondiale vers 2060.

Comment y arriver ?

12. Le rapport examine diverses stratégies d'atténuation qui peuvent donner lieu à des réductions des émissions nettes qui seraient nécessaires pour suivre un scénario limitant le réchauffement mondial à 1.5 °C sans dépassement ou avec un dépassement limité. Il conclut :

- *Les scénarios limitant le réchauffement mondial à 1.5 °C sans ou avec un dépassement limité nécessitent des transitions rapides et profondes au niveau de l'énergie, de l'urbanisme et de l'infrastructure (notamment les transports et les bâtiments) et des systèmes industriels (très fiable). Ces transitions systémiques sont inédites en termes d'échelle, mais pas forcément pour ce qui est de la rapidité requise, et impliquent de procéder à de grandes réductions des émissions dans tous les secteurs, un large éventail d'options d'atténuation et un renforcement des investissements dans ces options (moyennement fiable).*

13. Ces éléments probants sont précieux pour les PÉID du Pacifique, car ils soulignent non seulement qu'une hausse des températures de maximum 1.5 °C est techniquement et économiquement possible, mais comment y arriver ? Le document restera donc une source importante d'éléments probants pour éclairer les négociations et les approches politiques nationales.

La COP24 et la suite

14. Le RS du GIEC sur le réchauffement de 1.5 °C fut une contribution essentielle au dialogue Talanoa et à la COP24. Bien que le rapport ait joué un rôle important pour fournir des éléments probants justifiant d'avoir de plus grandes ambitions, les discussions se sont concentrées sur la manière dont le rapport spécial du GIEC sur un réchauffement de 1.5 °C devrait être pris en compte. Le groupe AOSIS (Alliance des petits États insulaires) a insisté pour que le rapport soit salué bien qu'à la fin, le texte a été atténué pour saluer « la finalisation opportune du rapport spécial du GIEC sur un réchauffement mondial de 1.5 °C en réponse à l'invitation des Parties, formulée dans la décision 1/CP.21 (le résultat de Paris) ». La COP a également demandé au SBSTA 50 d'examiner le rapport en vue de renforcer les connaissances scientifiques relatives à l'objectif de 1.5 °C. Dans ce contexte, le Belize (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), le Bhoutan (au nom du groupe des pays les moins développés) et le Costa Rica (au nom du groupe de pays AILAC) ont introduit une soumission conjointe au SBSTA 50. Ceci met en avant la nécessité de débattre plus avant et d'échanger entre experts et Parties afin de permettre aux Parties de tirer le meilleur parti des conclusions du GIEC pour la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris. L'application des conclusions du RS du GIEC demeure donc une question d'actualité pour la COP25.

15. Le 14 mai 2019, l'importance du rapport spécial du GIEC sur le réchauffement de 1.5 °C pour le Pacifique a été renforcée par la publication d'une déclaration des dirigeants des petits États insulaires en développement du Pacifique, qui s'intitulait « **Décarboniser et renforcer la résilience maintenant... L'appel du Pacifique** ». Dans cette déclaration, les dirigeants déclarent :

- *« Le rapport spécial du GIEC sur le réchauffement de 1.5 °C souligne l'urgence de prendre des mesures accélérées pour le climat au niveau mondial. Les dirigeants ont réaffirmé la validité de ce rapport en tant que fondement pour renouveler et relever nos ambitions ».*

Recommandation

16. La Conférence est invitée à :

1. **prendre acte** des principales conclusions et implications du rapport spécial du GIEC sur le réchauffement mondial de 1.5 °C pour la région
 2. **encourager** davantage l'utilisation de ces éléments probants dans les négociations de la CCNUCC, y compris lors de la COP25 ;
 3. **prendre acte** et continuer à soutenir les activités qui renforcent la participation des PÉIDP dans les processus du GIEC et de la CCNUCC ; et
 4. **prendre acte** de l'appui fourni par le PROE et le projet IMPACT pour faciliter l'engagement du pays en examinant ce rapport au niveau gouvernemental et lors de la plénière du GIEC.
-

12 août, 2019